

**DEPARTEMENT  
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE**

**CANTON DE  
MARSON**

**COMMUNE DE  
CHEPY**

Date de convocation :

30 avril 2014

Nombre de  
Conseillers : 11

Présents : 10

N° 1230/2014

**Objet :**

Vote des subventions  
2014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 06 MAI 2014**

L'an deux mil quatorze, le six mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jérôme ROUSSINET, Maire

Étaient présents mesdames, messieurs : MENISSIER Martine, VILLE Gérard, GIOVANNI Philippe, PRIEUR Christelle, VEDANI Lionel, WEBER Patrice, BALOURDET Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Absente et excusée : Mme SOURDET Joëlle.

A été élue secrétaire : Mme MENISSIER Martine.

Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité, après délibération, de verser les subventions suivantes :

- A S C J C Chepy.....	3 500 €
- Amicale des sapeurs pompiers de Chepy...	700 €
- Harmonie les Enfants de la Marne.....	200 €
- A C C A de Chepy.....	200 €
- École de musique intercommunale.....	435 €
- Familles Rurales (Moncetz-Sarry).....	220 €
- A D M R (Marne-Soude-Coole).....	200 €
- Comité RN 44 à Chepy.....	150 €
- Chenevrière.....	100 €
- Prévention Routière.....	150 €
- FNACA.....	100 €

certifié conforme,

Fait à Chepy, le 19 mai 2014

Le Maire,  
J. ROUSSINET

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission en  
préfecture le 19 mai 2014 et  
de la publication faite, le 19  
mai 2014.